

Image not found or type unknown



Protection des biens entre époux.

Par **haricot**, le **19/11/2008** à **11:04**

Mon mari a une société très endettée et je souhaiterais me protéger de cela ainsi que nos biens. Nous sommes mariés sous le régime de la communauté et possédons une maison avec du terrain. Nous avons un enfant.
Que me proposez-vous ?